



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 26 juin 2013

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### VIENT DE PARAÎTRE :

### Étude sur la valorisation du 5<sup>e</sup> quartier des filières bovine, ovine et porcine en France

Afin d'éclairer les professionnels des filières animales, le cabinet Blézat Consulting a réalisé pour FranceAgriMer une étude sur la valorisation du 5<sup>e</sup> quartier (abats et produits tripiers, os, graisses et produits sanguins, cuirs et peaux) dans les secteurs bovin, ovin et porcin.

Cette étude s'attache à quantifier les gisements de « matières premières » et leurs valorisations par grands débouchés : alimentation humaine, alimentation animale et pet food, médicaments et utilisations industrielles aussi diverses que l'oléochimie, les fertilisants, la production d'énergie ou de biocarburants ou la maroquinerie.

Elle met en exergue les grandes tendances d'évolution de marché en France : érosion de la consommation des ménages en produits tripiers et abats, mais débouchés croissants vers la Chine et certains pays d'Afrique.

Loin de se cantonner à l'organisation des filières de valorisation en France, elle effectue également une comparaison avec trois pays voisins : les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Irlande.

Premier enseignement : les structures de valorisation des coproduits animaux sont assez variables d'un pays à l'autre et dépendent de plusieurs paramètres :

- l'évolution de la consommation alimentaire sur le marché intérieur et de la nécessité d'exporter (charcuterie et abats) ;
- la présence d'un tissu industriel (chimie, automobile...) ou d'une main-d'œuvre compétitive (boyauderie allemande, par exemple) ;
- des choix politiques ou professionnels (incorporation dans l'alimentation animale de corps gras animaux ou à terme, de protéines animales transformées) qui impactent directement les possibilités de diversification des approvisionnements pour les fabricants d'aliments du bétail, face à la volatilité des prix d'autres matières premières, notamment végétales.

Deuxième enseignement, si la France tire bien son épingle du jeu dans l'exportation des cuirs, avec des produits de qualité supérieure et des prix plus élevés que ses concurrents, la situation est plus contrastée dans le secteur des abats.

La demande soutenue de certains pays émergents ou émergés pourrait également provoquer le renchérissement des coproduits animaux et déstabiliser certaines filières qui ne disposent pas de produits de substitution (charcuterie, pet-food...), dans un contexte de réduction des disponibilités en 5<sup>e</sup> quartier liée à la diminution des effectifs d'animaux en France.

Au-delà de l'évolution des flux à l'exportation, l'étude préconise aussi quelques pistes pour relancer la consommation intérieure : opérations découverte pour séduire de nouveaux consommateurs, innovation dans les plats préparés pour élaborer des produits « tendance », retour aux valeurs traditionnelles en temps de crise, pénétration renforcée en restauration hors domicile.

Par ailleurs, les auteurs soulignent les freins réglementaires de nature à limiter la valorisation des produits issus du 5<sup>e</sup> quartier. Ils proposent également des actions concrètes au niveau des troupeaux pour améliorer encore la qualité des peaux.

Pour plus de détails, l'étude complète et sa synthèse sont disponibles sur le portail internet de FranceAgriMer :

<http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges/Informations-economiques/Etudes-et-syntheses>

**Contacts presse FranceAgriMer :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)